

MONNAIE INF



LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE
NOVEMBRE 2004

36

2 AVANT-PROPOS

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

VOTRE FRANC EST-IL TOMBÉ?

3 NUMISLETTERS

34 ET 35

4 FRAPPE DE MONNAIE

POUR L'ÉTRANGER:

LE SALVADOR

6 **Nouveau:** les monnaies de
10 et 100 euros pour
l'élargissement de
l'Union Européenne!

9 GEORGES VERLINDE:

COMMISSAIRE
DES MONNAIES ET...
DIABLE ROUGE!

10 UNE CHANCE ULTIME

POUR COMPLÉTER
VOTRE COLLECTION

12 NOUVEAU:

"L'ENCYCLOPÉDIE
DU FRANC BELGE"
VOLUME II



Cher ami numismate,

Les jours raccourcissent, les soirées s'allongent et voilà qu'approche le temps des fêtes... moment par excellence à consacrer à votre hobby favori.

Oui, l'automne est sans doute le moment idéal pour songer à ajouter à votre collection quelques pièces exclusives. Ce nouveau Monnaie-Info vient donc à point nommé.

Nous voulons tout d'abord attirer votre attention sur deux émissions prestigieuses: une nouvelle pièce en argent de 10 euros, ainsi qu'une pièce en or de 100 euros, émises toutes deux à l'occasion de l'élargissement de l'Union Européenne le 1^{er} mai 2004. Il s'agit incontestablement d'un objet de collection à ne pas manquer, car ces nouvelles pièces sont les premières émissions de l'Europe des 25.

Les amateurs des numisletters vont également être ravis, puisque les Numisletters 34 et 35 sont maintenant disponibles, l'une consacrée à la nature et l'autre à la bataille des Ardennes. Et, pour étancher votre soif de savoir numismatique, nous vous présentons en avant-première le deuxième volume tant attendu de l'Encyclopédie du Franc Belge. Vous pouvez y souscrire dès à présent, car si vous tardez à vous décider, vous prenez le risque de devoir attendre une réimpression.

Il vous manque quelques pièces dans votre collection? Nous vous offrons ici l'occasion unique de la compléter. En pages 10 et 11 et au verso de votre bon de commande, nous vous présentons un large aperçu d'émissions précédentes que vous avez peut-être manquées. A moins que vous n'y trouviez une idée de cadeau pour les fêtes. Jetez-y donc un coup d'œil.

Enfin, ce Monnaie Info vous réserve aussi plusieurs articles enrichissants. Ainsi, dans notre rubrique consacrée à la frappe de monnaie pour l'étranger, nous traitons cette fois du plus petit pays d'Amérique Centrale: le Salvador. Et, en pages 9, vous découvrirez un portrait haut en couleurs de l'un des anciens directeurs de la Monnaie, qui fut aussi Diable Rouge.

Espérant que ce Monnaie Info comblera votre passion numismatique, nous vous souhaitons une agréable lecture et d'ores et déjà de merveilleuses fêtes de fin d'années.



Romain Coenen
Commissaire des Monnaies

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

- À VENDRE** • Toutes pièces de monnaie UNC des divers pays européens, rouleaux d'euros et "euro pattern coins"
Thierry CALLENS
Rue Pierre Schoonejans 60 - 1160 Bruxelles
E-mail: callensthierry@hotmail.com
- À VENDRE** • Collection complète des pièces et billets de la RDA et de l'URSS
Robert BLANSAER - Meerhem 49 - 9000 Gand
Tél: 09/225.77.82
- À VENDRE** • Jetons d'argent et livre "La dynastie belge - arbre généalogique" (avec farde d'anciens timbres-poste)
Henriette VERHELST - Kleinhulst 29 - 9220 Hamme
Tél: 052/39.77.49
- À VENDRE** • ECUS en or
Jean PIEDFORT - Ruelle des Remparts, 9
5070 Fosses-la-Ville - Tél: 071/71.26.97
- À VENDRE** • Sets FDC 1995 à 2000, toutes pièces commémoratives
Stefaan DECKERS - Wal 47/14 - 3930 Hamont
Tél: 0496/81.38.51
- Recherche** • Informations au sujet des jetons monétaires des "établissements Renson-Vroonen"
Rédaction du Monnaie Info
Bd Pacheco 32 - 1000 Bruxelles
E-mail: didier.vanoverbeek@minfin.fed.be



APPEL À NOS LECTEURS

Recherche pour publication prévue en 2007 de la suite des ouvrages de Dupriez et Bogaert, tous renseignements au sujet des:

- 1° Variantes supplémentaires et/ou inconnues à ce jour de pièces et billets belges de 1970 à 1994.
- 2° Variantes de pièces, jetons et médailles, 1995 à 2001.

Ces renseignements écrits, éventuellement assortis de photos claires, peuvent être adressés à: Arnaud GRISPEN
Ziepstraat 26 - 3680 Maaseik - Tél.: 089/86.35.83
E-mail: kennygrispem@hotmail.com



VOTRE FRANC EST-IL TOMBÉ?

Songez que vos pièces de monnaie en francs doivent impérativement être rentrées pour le **31 décembre de cette année**. Vous pouvez, jusqu'à cette date, vous rendre dans un bureau de poste ou auprès d'un guichet de la Banque Nationale afin d'y échanger vos pièces belges contre des euros. En effet, **dès 2005, ces pièces perdront toute valeur monétaire** et pourront alors juste être rangées au rang des souvenirs!



LES NOUVELLES NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les deux dernières numisletters de 2004. Les numisletters sont une coproduction de La Poste et de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un blister abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

Émise à l'occasion de la "Semaine de la forêt", ce numisletter comprend quatre timbres-poste richement colorés, sur le thème de la nature.



Prix par Numisletter :
13,00 € seulement.
Tirage limité à 3.000
exemplaires par émission.

NUMISLETTER 34

Remember Bastogne: une émission unique à l'occasion du 60^e anniversaire de la Bataille des Ardennes.



NUMISLETTER 35

Également disponible: la reliure avec cassette de protection, au prix unitaire de 34 €..





LE SALVADOR

LA FRAPPE DE MONNAIE POUR L'ÉTRANGER

Avec 20.700 km² à peine, le Salvador est la plus petite des républiques d'Amérique Centrale. C'est en 1821 qu'il gagne son indépendance vis-à-vis de l'Espagne. Après une courte période d'union avec le Mexique, il forme en 1839 la Fédération d'Amérique Centrale, avec le Nicaragua, le Honduras, le Costa-Rica et le Guatemala.

L'indépendance sera définitivement acquise en 1841, tandis que la république sera instaurée en 1859. A l'exception d'une période réduite (1828-1834), l'on frappe peu de pièces salvadoriennes jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

chaque monnayage. Le poinçon utilisé par la Monnaie d'Amérique Centrale continuera cependant à figurer sur les pièces frappées par d'autres Monnaies, et cela jusqu'en 1914.

La Monnaie d'Amérique Centrale et quelques monnaies nationales européennes frappaient déjà des pièces d'argent de 1 peso depuis 1892. Le 17 juillet 1904, à la demande du gouvernement du Salvador et par l'entremise du consul général J. Kelly, basé à Londres, la Belgique reçoit pour mission de frapper elle aussi des pesos d'argent.



Avers :

Dans un rang de perles, le buste de Christophe Colomb, tête vers la gauche, entouré en haut du texte CRISTOBAL COLON et en bas de la mention UN PESO - AMERICA CENTRAL.

Ensuite, les matrices furent transférées à la Monnaie de Hambourg qui fabriqua alors encore quelques 150.000 pièces pour son propre compte. Au cours des années suivantes, diverses banques de commerce continuèrent à passer commande de pièces d'argent de 1 peso auprès de la Monnaie de Belgique. Voici le détail de ces productions:

1904 Nombre: 450.000
Poids : 11.253,844 kg
Nombre de poinçons: avers 16, revers 33
Pièces frappées par paire de poinçons: 21.878
Commanditaire: London Bank of Central America • Production: du 2 au 29.9.1904

1908 Nombre: 1.600.000
Poids: 40.000,957 kg.
Nombre de poinçons: avers 24 - revers 47
Pièces frappées par paire de poinçons: 47.296 • Commanditaire: Mocatta & Goldsmid, Londres • Période de production: du 20.6 au 21.8.1908

Revers :

Dans un rang de perles, les armes du Salvador, ainsi que la date de l'indépendance (15 SET DE 1821) entourées par les inscriptions REPUBLICA DEL SALVADOR, la mention 900 C.A.M. (le titre et le millésime).



Notons ici que la commande ne vint pas directement du Salvador, mais de banques de commerce qui se chargeaient de la mise en circulation de pièces sur le marché salvadorien pour leur propre compte.

La première commande atteignait 250.000 pièces. Le prix du métal et de la fabrication revenait au directeur de la Monnaie de Belgique, M. Josse Allard Jr. Celui-ci devait alors rétrocéder 16 centimes/kg à l'état belge. Il avait également à verser 4 centimes/kg au personnel engagé dans le cadre de cette fabrication, tandis que les frais de vérification devaient aussi être payés, à concurrence de 5 francs/10.000 pièces. Les pièces de 1 peso avaient un diamètre de 37 mm, un poids de 25 g, un titre de 900 ‰ d'argent et de 100 ‰ de cuivre.

Le 9 sept. 1904, la même banque - la London Bank of Central America Ltd - commanda cette fois 200.000 pièces à la Belgique, à des conditions similaires. L'ensemble de la commande fut produite du 2 au 29 sept. 1904.

1911 Nombre: 500.000
Poids: 12.500,921 kg
Nombre de poinçons: avers 11 - revers 10
Pièces par paire de poinçons: 48.952
Commanditaire: Baring Brothers & Co., Londres • Production: du 12.6 au 7.7.1911

1913 Nombre: 500.000
Poids: 12.504,673 kg
Nombre de poinçons: avers 7 - revers 9
Pièces par paire de poinçons: 63.625
Commanditaire: Anglo-South American Bank Londres • Production: du 27.11 au 22.12.1913

1914 Nombre: 200.000
Poids: 5.000,523 kg
Nombre de poinçons nécessaires: avers 6 - revers 6 • Pièces frappées par paire de poinçons: 34.167 • Commanditaire: L. Dreyfus & Co., Paris • Période de production: du 25.3 au 2.4.1914

Les pièces frappées en 1913 et 1914 portent toutes le millésime 1914. Une grande part de cette production fut refondue et utilisée pour la fabrication de pièces ultérieures.

La Belgique produisit au total non moins de 3.250.000 pièces de 1 peso pour le Salvador.

Suite à une réforme monétaire de 1919 instituant un standard bimétallique ayant pour unité monétaire le Colon, la plupart des pièces du Salvador furent frappées par la U.S. Mint (la Monnaie des Etats-Unis). À nouveau sollicitée pour la frappe de pièces d'argent en février 1923, la Monnaie Belge ne put exécuter la commande.

Bibliographie

- *The Coins of Central America 1733-1965* (Charles M. Robinson, 1965)
- *Archives MRB: Dossier 623/13*
- *1991 Standard Cat. of World Coins (KM 115)*
- www.bcr.gob.sv

Le cratère de Santa Ana. Malgré sa petite superficie, le Salvador compte une dizaine de volcans (voir carte ci-dessous)



Le plus grand élargissement de l'Union Européenne!

L'adjonction de 10 pays de l'Europe de l'Est et du bassin méditerranéen à l'Union Européenne, le **1^{er} mai 2004**, est un événement historique sans précédent dans la construction européenne.

Ainsi, quelques 450 millions de personnes, réunies dans une structure forte, démocratique et stable, peuvent désormais bénéficier de tous les avantages économiques qu'elle garantit.

En tant qu'entreprise résolument européenne, la Monnaie Royale de Belgique ne pouvait ignorer pareil événement et a dès lors décidé d'y consacrer non pas une, mais deux émissions monétaires!

L'Union Européenne: quelques mots d'histoire...

Depuis l'année 1951, d'abord, qui voyait la création, entre 6 pays, de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, puis l'année 1957, date de la fondation de la CEE, jusqu'à aujourd'hui, que de chemin parcouru!

Des six membres fondateurs, l'on passa à neuf en 1973, tandis qu'en 1995, la Communauté Européenne comptait 15 pays. La CEE était ainsi devenue au fil des années bien plus qu'une simple union liée par des critères de collaboration économique. En effet, une monnaie unique avait vu le jour, tandis qu'une politique étrangère et sociale commune avançait à grand pas.

L'extension de 15 à **25 états membres** est sans conteste la plus importante de l'histoire de l'Union Européenne. Elle trouve son origine dans la chute du système politique et économique du Bloc de l'Est, en 1989.

Ce nouveau paysage politique offrait une occasion unique d'étendre l'intégration européenne à l'Europe Centrale et à l'Europe de l'Est. Le rehaussement du niveau de vie et la consolidation des nouveaux régimes démocratiques de ces divers pays comptent d'ailleurs parmi les premières priorités de l'Union Européenne.

Une nouvelle carte européenne

Depuis le 1^{er} mai, l'Europe compte donc dix nouveaux membres, à savoir: l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, Chypre et Malte.

Cela signifie que l'Union Européenne compte désormais **75 millions de nouveaux habitants** et que son territoire a grandi d'un quart. Pour la X^{ème} fois en moins d'un siècle, c'est une nouvelle carte politique de l'Europe que l'on trouvera dans nos manuels scolaires. Une Europe qui, cette fois, n'a pas été réunie à la force du canon, mais de façon pacifique!



Ce thème ne se caractérise pas uniquement par une même symbolique, non! L'utilisation de **l'étoile Euro** en tant qu'emblème commun doit concrétiser cette collaboration. Ainsi les pièces et monnaies qui seront émises à l'avenir resteront-elles toujours reconnaissables.

Les six Monnaies nationales feront figurer cet emblème sur toute production commune, lui garantissant par là une qualité de frappe optimale et un tirage strictement contrôlé.

Le fait que le thème choisi ait à toucher non pas un, mais six états membres, constitue la garantie d'un véritable rayonnement européen. Les numismates peuvent ainsi acquérir une monnaie commémorative européenne qui met en valeur leur monnaie commune, l'euro.

Le 1^{er} euro commémoratif "EUROPA"

La pièce belge EUROPA de 10 euros est le fruit de **Luc Luycx**, créateur de la face commune des pièces en euros. L'avvers représente le personnage d'Europe, enlevée par Zeus sous l'apparence d'un taureau, la nouvelle carte de l'Union Européenne et le texte latin **AMPLIATA VNIO EVROPAEA**, que l'on peut traduire par "Union Européenne élargie".

Le dessin de cette scène mythologique a été réalisé à partir du tableau du peintre anversois **Erasmus Quellinus** (1607-1678), "**L'enlèvement d'Europe**" (1636-1637, huile sur toile, 126 x 87 cm, musée du Prado, Madrid). Ce tableau inspira également le dessin des pièces de 500 et 5 000 francs émises à l'occasion de la présidence belge de l'Union Européenne en 2001.

Sur le revers, on retrouve les douze étoiles, symbole de l'UE, la valeur nominale et le nom du pays dans nos trois langues nationales. La **petite étoile Euro** se trouve juste sous la mention de la valeur nominale.

Cette superbe pièce est livrée dans un luxueux coffret aux couleurs européennes. Sa diffusion est strictement **limitée à 50.000 exemplaires**.

Vous recevrez, joint à l'envoi de cette pièce belge Europa, un folder explicatif vous disant comment il vous est possible d'obtenir les pièces Europa frappées par les 5 autres Monnaies.



CARACTÉRISTIQUES

VALEUR NOM.	10 EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	33 MM
POIDS	18,75 G.
TITRE	AG 925 ‰
TIRAGE	MAX. 50.000
PRIX	31 €

LA NOUVELLE PIÈCE DE 100 EUROS EN OR

Devant l'importance historique de l'élargissement européen, il a été décidé d'y consacrer non pas une, mais deux émissions monétaires. Ainsi, outre l'émission commune des pièces d'argent avec l'étoile Euro, la Belgique propose une **pièce d'or de 100 euros**.

Afin de faire clairement la distinction entre ces deux émissions, c'est un sujet radicalement différent qui est traité sur la pièce d'or. Ce travail est l'œuvre du maître-graveur **Paul Huybrechts**. Plutôt que de représenter l'élargissement de l'Europe de façon symbolique, cartographique ou héraldique, il a préféré opter pour un lieu renommé des dix nouveaux pays membres. Il s'est attelé à présenter chaque œuvre d'art de manière claire, faisant de cette pièce d'or un témoignage au patrimoine de chacun de ces pays.

Un monument représentatif de chacun des 10 nouveaux états membres

L'avvers de cette pièce d'or présente donc une belle reproduction de bâtiments, statues ou paysages qui illustrent, chacun à leur manière, le patrimoine culturel ou historique des dix nouveaux pays. Ces dix illustrations sont disposées autour du sigle de l'euro, lui-même ceint des douze étoiles européennes. En-dessous se trouve le texte latin **AMPLIATA VNIO EVROPAEA**.

Les dix pays sont symbolisés de la manière suivante (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir d'en haut):

ACCOMPAGNÉE D'UN CERTIFICAT NUMÉROTÉ



Le revers porte la carte de l'Europe élargie, avec mention des 10 nouveaux états dans leur langue respective, l'inscription **BELGIE.BELGIQUE.BELGIEN**, la valeur nominale et l'emblème de l'étoile Euro. Cette superbe pièce est présentée dans un luxueux écrin noir, et est accompagnée d'un certificat d'authenticité numéroté.

CARACTÉRISTIQUES	
VALEUR NOM.	100 EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	29 MM
POIDS	15,55 G.
TITRE	OR 999 ‰
TIRAGE	MAX. 5.000
EMBALLAGE	ÉCRIN
PRIX	301 €

GEORGES VERLINDE: COMMISSAIRE DES MONNAIES ET... DIABLE ROUGE!

Dans le *Monnaie Info* n° 22, nous vous avons parlé de l'un des directeurs de la Monnaie Royale du XIX^e siècle, Jean Stas, qui était aussi l'un des plus fameux savants de son temps. Mais saviez-vous que dans les années 40 et 50 du siècle dernier, la Monnaie était dirigée par un grand nom du football belge, ancien joueur de 1^e division et international?

Georges Verlinde, né à Bruges le 22 septembre 1895, décroche un diplôme d'ingénieur-chimiste à l'École Supérieure de Louvain en 1914. Dès le début de la Grande Guerre, il se porte volontaire de guerre et rejoint le régiment du 9^e de Ligne, en tant que radio-téléphoniste.



Grièvement blessé lors de l'invasion allemande, il est conduit à l'hôpital de Vinkem.

Il débute sa carrière à la direction de la Monnaie en décembre 1920, en tant qu'essayeur de la garantie des métaux nobles. En 1937, il est nommé Inspecteur de l'Essai et, en 1939, il succède à Hector Verhaeghe en tant que Directeur de la Monnaie. Mais sa fonction ne commence pas sous les meilleurs auspices, car, sous la direction de son prédécesseur, la Monnaie a perdu des plumes!

De plus, la Deuxième Guerre Mondiale éclate un an plus tard et Georges Verlinde est contraint de diriger la Monnaie sous le contrôle de l'occupant.

Quelques années après la libération, la circulation monétaire subit une réforme, tandis que la frappe reprend pour le Congo Belge et le Grand-Duché de Luxembourg. A la fin des années 40 et au début des années 50, la Monnaie Royale tourne donc à nouveau à plein régime. La reprise du service de gravure par l'Etat en 1939 avait par ailleurs marqué le début d'une importante production de médailles.

Mais Georges Verlinde, nous vous le disions, est aussi bien connu dans le milieu du football. Lors du début de sa carrière professionnelle en 1920, il est également joueur du club d'élite du **Daring Bruxelles**, qui deviendra champion de Belgique en 1921.

Georges Verlinde est défenseur et y jouera de 1921 à 1925, en première division. A cette époque, le Daring est l'un des grands pourvoyeurs d'internationaux et c'est ainsi que Georges Verlinde défendra nos couleurs en équipe nationale. Le **25 février 1923**, il participe au match **Belgique-France**.

Celui-ci se joue au parc Duden, à St-Gilles - là même où habite Georges Verlinde - et se termine par une victoire de 4 à 1 pour les Diables Rouges. Cela sera en fait la seule sélection nationale de sa carrière footballistique. Ses activités professionnelles ne lui permettent plus une pratique sportive au plus haut niveau, mais, jusque peu de temps avant sa mort, il restera très actif à la direction du Daring Bruxelles.



Après plusieurs fusions, le club deviendra le RWDM dans les années 60. Et le voici de retour cette année en division 1, sous le nom du F.C. Brussels! Georges Verlinde décède à Ixelles, le 5 août 1957, des suites d'une pénible maladie.

Bibliographie:
article du 28-9-1957, extrait du "Brugsch Handelsblad"

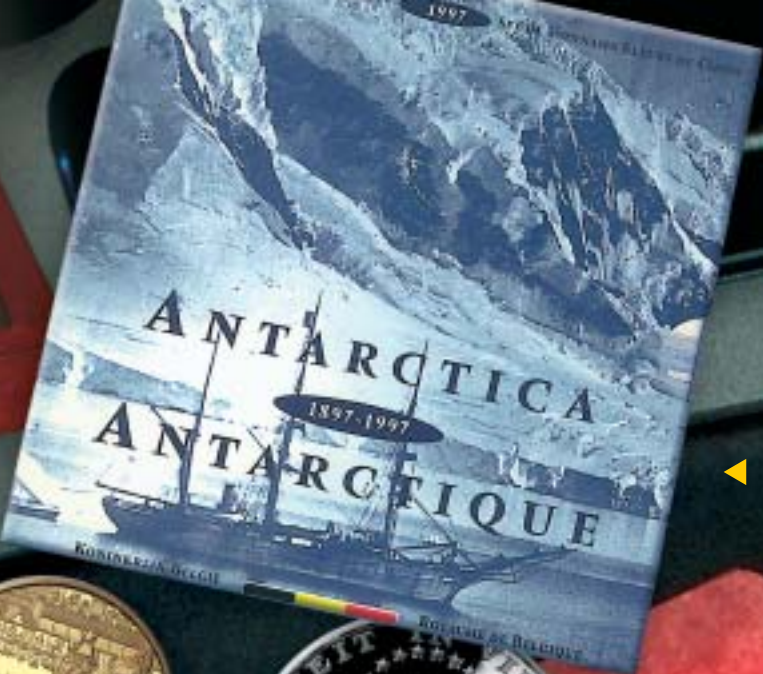
▲ Médaille "In memoriam" réalisée par l'Italien Pietro Giampaoli

▲ Équipe mixte Union et Daring (duel contre la sélection d'Anvers 10.10.1923): Vergeylen, Leroy, Verlinde, Morlet, Oyen, Verbeeck, Houben, Desmedt, Vlaemynck, Stalenberg, Musch.





Des sets en euro façon "belle épreuve" ▶
 Monnaie de 5.000 BEF en or ▶



◀ Sets FDC en Franc belge



◀ 250 BEF - argent

Consultez vite le verso de votre bon de commande!



▶ Monnaies de 500 BEF en argent



◀ Médailles EMC en argent massif (divers pays)



▶ Médailles commémoratives officielles



Une pièce qui manque à votre collection? Alors, profitez vite de cette dernière opportunité!

Maintenant que la fin du Franc Belge se profile à l'horizon, nous avons vérifié nos stocks et constaté que certains articles étaient encore disponibles, mais en **quantité très limitée**.

Avant que ces pièces et séries de pièces soient définitivement retirées de la circulation, nous tenions à offrir à nos clients l'occasion de compléter leur collection. Pour commander ces émissions quasi disparues, merci d'utiliser le verso du bon de commande ci-joint.

Ce que vous cherchez ne s'y trouve pas? Dans ce cas, notre service à la clientèle peut sans doute vous aider. Un simple coup de fil pourrait donc vous révéler de bonnes surprises!



▶ Numisletters



▶ Médailles "BD" dans leur blister original

▶ Montres-monnaie (divers modèles)



▶ Sets de mariage et de naissance



▶ Sets Benelux



LE VOLUME N°2 EST ARRIVÉ!

L'automne 1999 voyait la parution du premier tome de l'Encyclopédie du Franc Belge. Depuis lors, il va sans dire que le paysage monétaire belge s'est considérablement modifié!

Le 1^{er} janvier 2002, l'Euro devenait une réalité... tandis que le franc disparaissait lentement mais sûrement de la mémoire collective de nos concitoyens. Et s'il est vrai qu'à l'occasion, pour de gros montants, nous comptons encore en francs belges, c'est le plus souvent pour donner une meilleure idée de l'importance de la somme dont nous parlons.

Le 1^{er} janvier prochain, les pièces de monnaie en francs appartiendront définitivement à l'histoire. Dresser l'inventaire et établir le catalogue des diverses formes de notre ancienne unité monétaire, sur base des sources originales, représentent donc une tâche tant nécessaire qu'historique. Voilà pourquoi il nous paraissait une bonne idée de rassembler ces divers travaux de recherche en un **deuxième volume** de l'Encyclopédie du Franc Belge.

Le premier tome était exclusivement consacré aux monnaies de circulation belges. Et c'est vrai que la fabrication de pièces destinées à la circulation classique représentait, et représente encore, le gros de la production de la Monnaie Royale de Belgique... mais ce serait ignorer nos autres activités.

Voilà pourquoi, dans ce deuxième volume présenté aujourd'hui, nous traitons de la **monnaie d'état**, utilisée comme moyen de paiement pendant plus d'un siècle et demi dans notre pays (**médailles monétaires, monnaies fictives pour prisons, monnaies coloniales, monnaies de nécessité, billets de trésorerie et papier-monnaie militaire, séries FDC et monnaies en ÉCU**).

Quelques produits numismatiques moins connus, tels que les **jetons fiscaux pour chiens**, les **estampilles fiscaux pour appareils d'allumage** et les **méreaux du zoo** y sont également présentés en détail.

En effectuant les recherches nécessaires à la rédaction de pareil ouvrage, nous avons mis la main sur une mine de documents concernant notamment la participation de la Monnaie à des **expositions universelles**, la **visite de personnalités** de premier plan et les **concours de création de pièces et monnaies**. Toute cette information donne un éclairage plus large encore du travail réalisé en nos ateliers, et constitue donc la base d'une part non négligeable de l'encyclopédie.

Qui est intéressé de près ou de loin par l'histoire du Franc Belge trouvera donc en cet ouvrage matière à étancher pleinement sa soif de connaissance. Comptant plus de **200 fiches**, richement **illustré de centaines de photographies et de dessins**, ce livre vous est proposé à une seule reprise, au prix de **45 €**.

PROGRAMME DE PRODUCTION 2004

Dans le Monnaie Info n° 34, nous avons publié un tableau reprenant le planning de production pour cette année. Nous vous disions alors que ce programme ne serait exécuté qu'en fonction des besoins réels. Ainsi, la Banque Nationale de Belgique a-t-elle décidé de ne pas faire produire **les pièces de 10, 20 et 50 cents**.

Les pièces de **1 et 2 cents** seront quant à elles très probablement mises en circulation mais en **moindre quantité** qu'initialement prévue. Dans le prochain numéro de votre Monnaie Info, nous pourrons vous donner un aperçu exact de la production de 2004 et vous tiendrons informé des émissions de 2005.

MONNAIE-INFO est une édition de la Monnaie Royale de Belgique, Boulevard Pachéco 32, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/221.07.11 - Fax : 02/221.07.71 - Adresse Internet : <http://www.treasury.fgov.be>
Commissaire des Monnaies / Editeur responsable : R. Coenen, Boulevard Pachéco 32, 1000 Bruxelles
Reproduction interdite sans autorisation écrite du Commissaire des Monnaies



MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE

NOUVEAU

Livraison prévue
début 2005

